

À LA DÉCOUVERTE DES ACTIVITÉS ET DES MÉTIERS PORTUAIRES



De nombreux acteurs interviennent dans le cadre du parcours de la marchandise, leurs métiers sont variés et complémentaires. Ensemble, ils forment une chaîne d'acteurs dont chaque maillon est important.

Leur objectif commun : organiser le transport de la marchandise, de son point de départ à son point d'arrivée, de la façon la plus compétitive, la plus sécurisée et la plus rapide possible.



MEMBRES FONDATEURS



MÉCÈNES



LE HAVRE PORT CENTER

Espace André Graillet
Chaussée Kennedy
76600 Le Havre

f Le Havre Port Center

t #LHPortCenter

www.lehavreportcenter.com

Tel. 02 32 74 70 49 (l'après-midi)



LES MÉTIERS PORTUAIRES

Organiser le transport



LE COMMISSIONNAIRE DE TRANSPORT (OU TRANSITAIRE)

Il organise le transport de la marchandise qui lui est confiée par le propriétaire (aussi appelé chargeur), de son point de départ à son point d'arrivée. Il choisit les transporteurs et effectue les formalités administratives et juridiques, voire les déclarations douanières.

Transporter la marchandise par voie maritime

L'ARMATEUR

Il est le propriétaire de navires et de conteneurs. Il gère les rotations de ses navires dans tous les ports du monde. Il prévoit pour chaque voyage un équipage, des vivres, du matériel et du carburant.

Dans chaque port desservi par ses navires, l'armateur se fait représenter par un agent consignataire et un agent maritime implantés localement.

L'agent maritime et le consignataire peuvent être une seule et même entité.

LE CONSIGNATAIRE (OU AGENT COQUE)

Il représente l'armateur dans le port pour la gestion du navire en tant qu'équipement.

Il informe l'ensemble des intervenants portuaires de l'arrivée du navire.

Il gère la vie du navire dans le port : matériel, vivres, carburant, équipage...

L'AGENT MARITIME (OU AGENT FRET)

Il représente l'armateur dans le port pour la commercialisation de ses services :

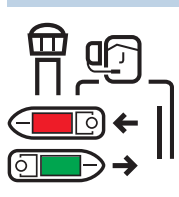
il assure la commercialisation du navire en contactant différents transitaires et chargeurs qui cherchent à expédier des marchandises afin d'assurer le remplissage optimum du navire. Pour la rentabilité du transport, le navire

doit toujours naviguer chargé de marchandises, sur l'ensemble de son parcours.



LES MÉTIERS PORTUAIRES

Organiser l'arrivée et accueillir le navire au port



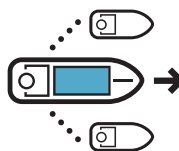
LA CAPITAINERIE

La capitainerie planifie l'ensemble des entrées et sorties des navires pour organiser le trafic dans le port. L'officier de port indique notamment à chaque navire à quel quai il va pouvoir accoster, en accord avec le consignataire et le terminal concerné. La capitainerie est également chargée du contrôle du passage portuaire des marchandises dangereuses.



LE PILOTE

Il accède au navire par vedette rapide ou par hélicoptère pour assurer la conduite du navire dans le port jusqu'au poste à quai. C'est un professionnel qui connaît parfaitement les contraintes du port.



LE REMORQUEUR

En cas de besoin, le ou les remorqueurs rejoignent ensuite le navire, l'assistent dans sa manœuvre et l'accompagnent jusqu'au terminal en le poussant, le tirant ou le freinant.



LE LAMANEUR

Il fixe le navire au quai en accrochant les cordages (appelés aussières) aux bittes d'amarrage.

LES MÉTIERS PORTUAIRES

Prendre en charge la marchandise



L'OPÉRATEUR DU TERMINAL (OU MANUTENTIONNAIRE)

Les terminaux sont gérés par des sociétés de manutention privées indépendantes qui emploient des ouvriers dockers.
Pour le vrac liquide, le navire est vidé par pompage.



LES OUVRIERS DOCKERS

Ils chargent et déchargent des navires toute sorte de fret (conteneurs, vrac solide, fret roulant).



LES AUTORITÉS DE CONTRÔLE

Douanes, Poste d'inspection frontalier – Point d'entrée communautaire (PIF PEC), Gendarmerie maritime, Capitainerie, Police Air et Frontières...
Les autorités contrôlent la marchandise, le navire et les hommes.



LES OPÉRATEURS DE TRANSPORT, PAR ROUTE, FER OU FLEUVE

Ils interviennent :

- avant le transport, pour acheminer la marchandise par camion, par train ou par barge du fournisseur jusqu'au terminal,
- à l'arrivée, du terminal au client.

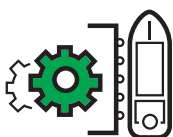
LES MÉTIERS PORTUAIRES

Les activités transversales



L'INFORMATIQUE PORTUAIRE

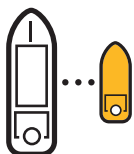
Les intervenants portuaires s'échangent les informations nécessaires au bon traitement de la marchandise via un système informatique portuaire mutualisé. Chacun transmet ses informations sur l'avancée de la marchandise pour que l'intervenant suivant récupère l'information et poursuive le circuit.



L'AMÉNAGEMENT PORTUAIRE

Le Grand Port Maritime du Havre intervient dans la gestion du port du Havre, et notamment pour :

- la réalisation, l'exploitation et l'entretien des accès maritimes,
- la construction des quais,
- la protection des biens et des personnes (sûreté et sécurité),
- la gestion des ponts et des écluses,
- l'aménagement et la gestion, la valorisation et préservation du domaine qui lui est affecté,
- la promotion générale du port.



L'AVITAILLEUR

Il approvisionne le navire, à sa demande via son agent, en tout type de fournitures ou marchandises nécessaires au fonctionnement technique du navire (pièces détachées, etc) et à la vie de ses occupants (vivres, eau, etc). Pour l'alimentation du navire en carburant, on parle de soutage.

LES MÉTIERS PORTUAIRES

Les activités transversales



LE COLLECTEUR DE DÉCHETS

Prestataire agréé, il assure la prise en charge de tous les déchets générés au cours du voyage, qu'il s'agisse de déchets liés à l'entretien du navire (peintures, etc) ou à l'activité humaine à bord (ordures ménagères, etc). À l'arrivée du navire sur le port, il achemine les déchets collectés vers des installations de valorisation.



L'ASSUREUR MARITIME

Il assure, via l'agent d'assurances maritimes qui représente les compagnies d'assurances, le navire et la marchandise en fonction des risques auxquels ils sont soumis.

L'assurance maritime et transport permet de se couvrir contre tous les risques durant le transport et de garantir les dommages subis par le navire et les marchandises transportées.



LE RÉPARATEUR DE CONTENEURS

Il procède, sur des zones de dépôt dédiées, à l'entretien des conteneurs (lavage, nettoyage, désinfection, réparation...) qui lui sont confiés, à l'issue d'un voyage, par un armateur (via son agent maritime) ou une société de location de conteneurs. Il les entrepose ensuite sur l'aire de dépôt jusqu'au prochain voyage.

LE PARCOURS DE LA MARCHANDISE

